



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



Décision de retrait de l'autorisation de mise sur le marché d'un produit phytopharmaceutique

Vu les dispositions du règlement (CE) n° 1107/2009 du 21 octobre 2009 et de ses textes d'application,

Vu le règlement d'exécution (UE) 2024/1207 du 29 avril 2024, portant sur le non-renouvellement de l'approbation de la substance active diméthomorphe,

Vu le code rural et de la pêche maritime, notamment le chapitre III du titre V du livre II des parties législative et réglementaire,

*Vu l'autorisation de mise sur le marché du produit phytopharmaceutique **SPYRIT WG***

de la société ASCENZA AGRO, SA

numéro de dossier n°2024-1824

Considérant le non-renouvellement de l'approbation de la substance active diméthomorphe par le règlement d'exécution (UE) 2024/1207 du 29 avril 2024,

Considérant que les conditions de l'article 29 du règlement (CE) n°1107/2009 ne sont donc plus respectées,

L'autorisation de mise sur le marché du produit phytopharmaceutique désigné ci-après **est retirée en France, à compter du 20 novembre 2024**, dans les conditions précisées dans la présente décision.

Informations générales sur le produit	
Noms du produit	SPYRIT WG TRIPLICE DIMEFOP F
Type de produit	Produit de référence
Titulaire	ASCENZA AGRO, SA Herdade das Praias Avenida do Rio Tejo 2910-440 SETUBAL Portugal
Formulation	Granulé dispersable (WG)
Contenant	60 g/kg - diméthomorphe 250 g/kg - folpel 500 g/kg - fosétyl
Numéro d'intrant	948-2013.01
Numéro d'AMM	2160555
Fonction	Fongicide
Gamme d'usage	Professionnel

Conditions générales de retrait	
Date de retrait	20/11/2024
Date limite pour la vente et la distribution	20/11/2024
Date limite pour le stockage et l'utilisation des stocks existants	20/11/2024

La demande en cours d'instruction enregistrée sous le numéro suivant : 2018-3517 devient sans objet.

A Maisons-Alfort, le 01/08/2024

DocuSigned by:

Charlotte Grastilleur

AE281A955A42454...

Directrice générale déléguée
en charge du pôle produits réglementés
Agence nationale de sécurité sanitaire de
l'alimentation, de l'environnement et du travail (ANSES)